Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 029-242900793-20260629-DEL162-DE

Communauté Lesneven Côte des Légendes
Kumuniezh Lesneven Aod ar Mojennoù

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DELIBERATION N° 2026-CC-130

Séance du 29 juin 2026

Membres en exercice : 42
- Présents : 38
- Votants : 42
- **Quorum atteint**

Date d'affichage de la convocation : 23 juin 2026

Le 29 juin 2026 à 18 h 30, le conseil communautaire – dûment convoqué le 23 juin 2026 – s'est réuni en session ordinaire Salle Argoat - Hôtel communautaire, sous la présidence de Claudie BALCON, Présidente.

MEMBRES PRÉSENTS :
M. Pierre ABAUTRET, M. Pierre ABJEAN, Mme Claudie BALCON, M. Louis BEAUGENDRE, M. Franck BERTHOULOUX, Mme Anne BERTIN, M. Christophe BOIVIN, M. Jean-Louis BONDU, M. Julien BOUCHARÉ, M. Christophe BÈLE, Mme Odette CASTEL, Mme Claire CHAPALAIN, M. Pascal CORNIC, Mme Nathalie CORRE, M. Xavier FRANQUES, M. Eric GUEZENOC, M. Pierre GUIZIOU, M. Yves ILIOU, M. Pascal KERBOUL, Mme Marylène LAGADEC, M. Didier LAMARRE-DEGOUTHO, M. Jean-Noël LE MENN, Mme Emmanuelle LE ROUX, M. Stéphane LE VOURCH, M. Patrice LELOUP, Mme Aurélie MARTIN, M. Philippe MASQUELIER, M. Gérard MITCHOVITCH, Mme Anne-Cécile NICOLAS, Mme Caroline OLLIVIER, M. René PAUGAM, M. Xavier PENNORS, M. Raphaël RAPIN, M. Jean-Yves ROUDAUT, Mme Sandra ROUDAUT, M. Philippe SERVEL, M. Bernard SIMON, M. Yann TOUDIC

MEMBRES REPRÉSENTÉS PAR POUVOIR :
Mme Stéphanie GUEGUEN donne procuration à Mme Anne BERTIN, M. Nicolas KERMARREC donne procuration à Mme Claudie BALCON, Mme Sandrine MAYOL donne procuration à Mme Anne-Cécile NICOLAS, Mme Monique WALLET donne procuration à Mme Claire CHAPALAIN

MEMBRES ABSENTS :

Secrétaire de séance : Raphaël RAPIN

GEMA : accord de territoire Bas Léon et convention pluriannuelle 2026/2028 de mise en œuvre des volets transversaux

1. Objet de la convention

Avec l'objectif d'atteindre, dans les meilleurs délais, le bon état écologique sur l'ensemble des masses d'eau du territoire, le SEBL a été missionné pour piloter, à compter de 2020, les volets transversaux déployés à l'échelle du Bas-Léon en partenariat avec les EPCI, et ce dans le cadre de la mise en œuvre du SAGE du Bas-Léon.

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 029-242900793-20260629-DEL162-DE

Dans la continuité du Contrat de Territoire Unique Bas-Léon (CTU 2020/2025), le nouveau programme d'actions 2026/2028 s'inscrit dans le cadre d'un « Accord de Territoire Bas-Léon – Grand Cycle » établi avec la Région Bretagne et l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne. Ce dernier doit permettre d'assurer la continuité des actions menées à l'échelle du SAGE Bas-Léon en faveur de la reconquête de la qualité des eaux et de la préservation des milieux associés.

Les volets transversaux concernés sont les suivants :

- **Coordination de l'Accord de Territoire**
- **Suivi de la qualité des eaux**
- **Communication et sensibilisation (élus, grand public, scolaires)**
- **Accompagnement agricole**
- **Priorités sur les captages prioritaires ainsi que les bassins versants Aber Wrac'h, Quillimadec & Flèche**
- **Conservation des sols (Appel à projet GIEE)**
- **Staritijin Valait (Appel à projet)**
- **Etudes : amélioration des connaissances (HMUC et expertises sur les sites algues vertes sur vasières), révision du SAGE**
- **Piégeage des espèces aquatiques nuisibles**

2. Objectifs et enjeux identifiés

Au regard des attentes relayées par l'AELB, les territoires ciblés comme prioritaires sur l'enjeu pollution diffuse agricole notamment, lors du prochain programme, sont ceux de la Flèche, du Quillimadec et de l'Aber Wrac'h.

Les thématiques à investir en premier lieu sont : les captages d'eau prioritaires (enjeu phytosanitaire), les zones humides et solutions fondées sur la nature, les algues vertes dont les vasières et l'amélioration des connaissances en lien avec le volet quantitatif et ressource en eau.

3. Modalités financières et participation annuelle

Le reste à charge incombant à la CLCL, déduction faites des subventions prévisionnelles, **est calculé selon le critère de surface du territoire de la CLCL et selon le critère de population.**

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 029-242900793-20260629-DEL162-DE

	2026	2027	2028
Dépenses prévisionnelles du programme	232 420 €	468 500 €	378 000 €
Reste à charge prévu total programme	98 014 €	215 200 €	170 400 €
Reste à charge CLCL	20 434 €	44 865 €	35 525 €

Le conseil communautaire du 17 décembre 2025 avait validé le contenu de l'accord des volets transversaux pour l'année 2026. Il s'agit maintenant de valider le programme 2026/2028.

Vu l'avis favorable de la commission grand cycle de l'eau, réunie le 10 juin 2026,
Vu l'avis favorable de la commission finances, réunie le 22 juin 2026,

Il est proposé au conseil communautaire :

- **de valider le le programme d'action 2026/2028 de volets transversaux déployés sur le SAGE Bas Léon;**
- **d'autoriser la présidente à signer l'accord de territoire du Bas Léon;**
- **d'autoriser la présidente à signer la convention pluriannuelle 2026/2028 de mise en oeuvre des volets transversaux à l'échelle du SAGE du Bas Léon.**

Décision : Approuvé à l'unanimité

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 029-242900793-20260629-DEL162-DE

Votants	42	
Pour	42	M. Pierre ABAUTRET, M. Pierre ABJEAN, Mme Claudie BALCON, M. Louis BEAUGENDRE, M. Franck BERTHOULOUX, Mme Anne BERTIN, M. Christophe BOIVIN, M. Jean-Louis BONDU, M. Julien BOUCHARÉ, M. Christophe BÈLE, Mme Odette CASTEL, Mme Claire CHAPALAIN, M. Pascal CORNIC, Mme Nathalie CORRE, M. Xavier FRANQUES, Mme Stéphanie GUEGUEN, M. Eric GUEZENOC, M. Pierre GUIZIOU, M. Yves ILIOU, M. Pascal KERBOUL, M. Nicolas KERMARREC, Mme Marylène LAGADEC, M. Didier LAMARRE-DEGOUTHO, M. Jean-Noël LE MENN, Mme Emmanuelle LE ROUX, M. Stéphane LE VOURCH, M. Patrice LELOUP, Mme Aurélie MARTIN, M. Philippe MASQUELIER, Mme Sandrine MAYOL, M. Gérard MITCHOVITCH, Mme Anne-Cécile NICOLAS, Mme Caroline OLLIVIER, M. René PAUGAM, M. Xavier PENNORS, M. Raphaël RAPIN, M. Jean-Yves ROUDAUT, Mme Sandra ROUDAUT, M. Philippe SERVEL, M. Bernard SIMON, M. Yann TOUDIC, Mme Monique WALLET
Contre		
Abstention		
NPPV		

Pour extrait conforme,

La Présidente

